

Les diplômes

Chers tous,

À la suite de la dissolution de l'ARMA, il y a du changement dans l'organisation des diplômes. Comme la mobilité des musiciens augmente, nous profitons de cette modification pour refondre la manière dont ceux-ci sont attribués.

À l'avenir, nous remettons les diplômes de « **membre de la « FCVdA** » pour les années de fidélité à la fédération. Il n'y aura plus d'année FCVdA et d'année ARMA. Vous commanderez les diplômes via le formulaire sur fcvda.ch. Ils vous seront facturés, par nos soins, pour 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 60 ans, dès 65 ans, tous les 5 ans.

Vous pouvez demander un diplôme de « **membre d'accordeon.ch** » pour 20, 40, 50, 60 ans, dès 65 ans, tous les 5 ans, pour féliciter vos membres de leur fidélité à **l'accordéon suisse** avec les récompenses qui s'y réfèrent. Ces diplômes sont délivrés à l'occasion de l'assemblée générale d'accordeon.ch, la présence du jubilaire est souhaitée.

Nous vous rendons attentif au point suivant : pour les musiciens qui ont été affiliés à d'autres fédérations ou à accordeon.ch en direct le cumul des années est vivement recommandé. Sollicitez les musiciens qui vous rejoignent afin qu'ils vous transmettent leurs années d'anciennetés, si besoin.

D'autre part, si votre **société** fête un jubilé, vous pouvez commander le diplôme d'accordeon.ch et vous recevrez également un cadeau. Nous en rappelons les principes ci-dessous.

Nous restons à disposition pour en discuter.

Avec nos meilleures salutations

Votre comité

PS : L'organisation des diplômes étant hors des statuts, la modification va être mise en œuvre immédiatement car l'ARMA a été dissoute. Cette modification sera présentée et discutée lors de la prochaine AG.

En résumé

Diplôme de membre de la « FCVdA » 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 60 ans, dès 65 ans, tous les 5 ans

Commande [ici \(lien sur le formulaire de la FCVdA\)](#)

Quand 2 mois avant la soirée

Distribution par un représentant de la fédération lors de la soirée annuelle de la société

Diplôme de membre « d'accordeon.ch » 20, 40, 50 et 60 ans, dès 65 ans, tous les 5 ans

Commande [ici \(lien sur le formulaire d'accordeon.ch\)](#)

pour 60 ans, merci de transmettre un texte de présentation de la personne fêtée.

Quand Avant le 31 décembre

Distribution lors de l'AG d'accordeon.ch au mois de mars, présence souhaitée de la personne fêtée

20 ans : broche bronze - 40 ans : broche argent - 50 ans : broche or - 60 ans : cadeau personnel

Jubilés des sociétés (délivré par accordeon.ch) : 25, 50, 75 et 100 ans

Organisation Au plus tôt, vous contactez notre représentant-e régional-e pour discuter des points ci-dessous :

- Cadeau personnalisé d'accordeon.ch
- Message de félicitations écrit du/de la président-e pour votre livret de fête/programme
- Présence d'accordeon.ch et discours personnalisé lors de votre concert/fête d'anniversaire.

Commande [ici \(lien sur le formulaire d'accordeon.ch\)](#)

Quand Avant le 31 décembre ou 4 mois avant votre concert/fête d'anniversaire, si leur présence est souhaitée.

Distribution Lors de l'AG d'accordeon.ch au mois de mars, présence souhaitée d'un représentant

Lors de votre concert/fête d'anniversaire, si vous en avez fait la demande (cf ci-dessus)